

RÉSULTATS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018, les élections professionnelles se sont déroulées pour la 2^e fois simultanément dans les trois versants de la fonction publique (État, territorial et hos-

pitalier), ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste, d'Orange et des agents publics d'autres organismes, permettant de déterminer la représentativité syndicale au niveau national au sein de la fonction publique.

Les résultats cumulés sur l'ensemble de la Fonction publique montrent que la FSU progresse en nombre de voix à l'État, comme à la Territoriale, confortant ainsi sa représentativité.

Pour la FSU, la baisse persistante de la participation à ces élections doit interroger les modalités et conditions de vote. Il est nécessaire de mettre en place des bureaux de vote sur les lieux de travail, quelles que soient les modalités retenues, et de faciliter le vote des contractuels qui n'ont pu que faiblement participer à ce scrutin.

Pour autant, le fait que la moitié des agent-es aient participé à ces scrutins montre leur attachement au rôle que jouent les instances paritaires et conforte les organisations syndicales et les représentant-es du personnel dans la défense de leurs conditions de travail, de leurs salaires, de leurs déroulements de carrière, mais aussi dans la défense et la valorisation de leurs métiers et missions.

Alors que le gouvernement n'a eu de cesse de marginaliser les organisations syndicales et que le dialogue social est surtout devenu un « monologue », les personnels ont montré leur attachement à la Fonction publique. Le gouvernement doit l'entendre comme tel !

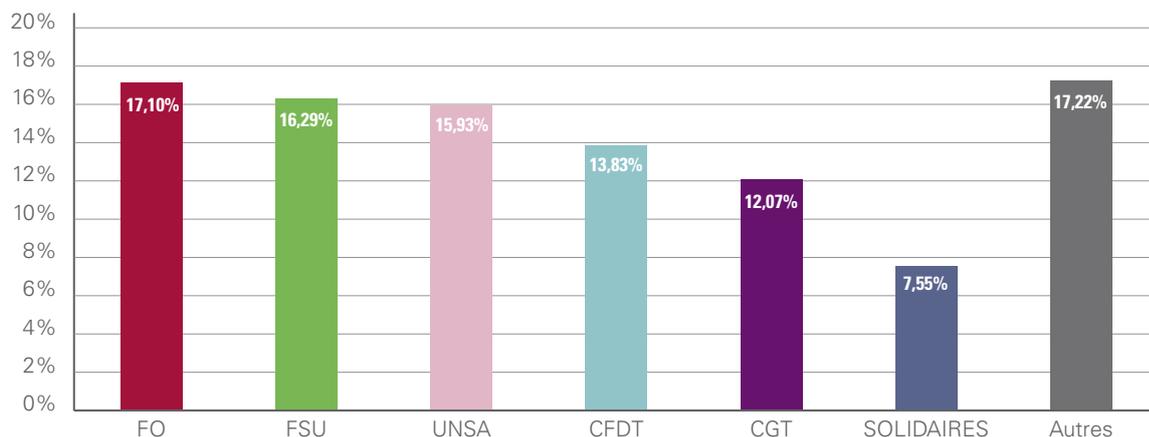
La FSU reste engagée au quotidien avec toutes et tous les agent-es pour conforter le rôle de la Fonction publique et de ses agent-es. ■



© ra2 studio

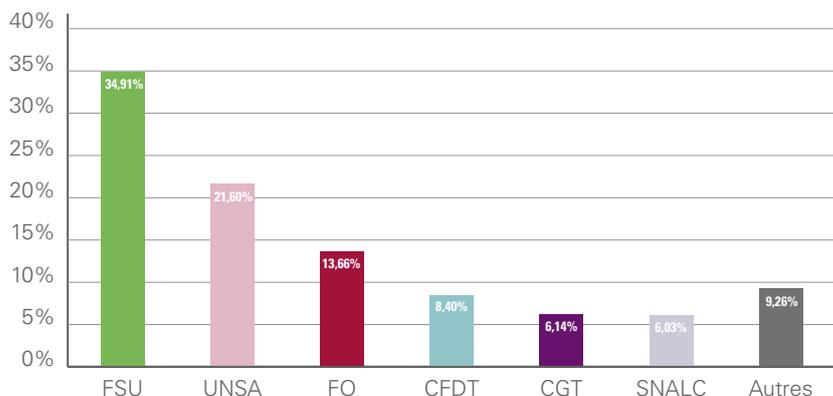
DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (FPE), LA FSU PROGRESSE

Plus de 2,2 millions d'agents de la FPE (ministères et établissements publics rattachés) étaient appelés à prendre part aux élections professionnelles de 2018. La FSU progresse en voix et en pourcentage. Elle conserve sa 2^{ème} place, derrière FO (idem 2014) et gagne au passage un siège supplémentaire au Conseil Supérieur de la Fonction Publique. ■



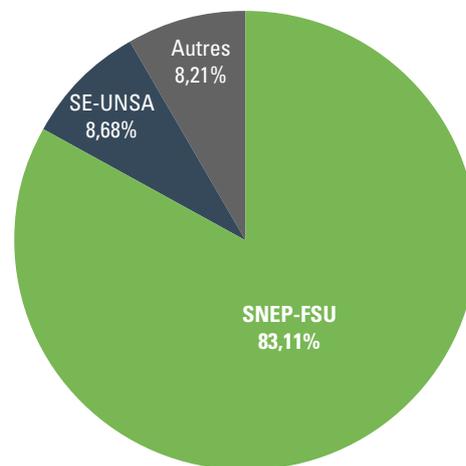
À L'ÉDUCATION NATIONALE, LA FSU EST CONFORTÉE

1,2 million de personnels ont été appelés à voter pour élire leurs représentants pour les 4 prochaines années, dans diverses instances consultatives du Ministère de l'Éducation Nationale.



Au Comité Technique Ministériel (CTM), la FSU reste la 1^{ère} organisation syndicale, avec 34,71% des suffrages exprimés (6 sièges), devant l'UNSA (4 sièges), FO (2 sièges), la CFDT (1 siège), la CGT (1 siège) et le SNALC (1 siège). Ces résultats permettront à la FSU de continuer de disposer d'une représentativité incontestable pour peser sur la politique éducative (postes/réformes/personnels...).

Concernant la **CAP nationale des professeurs d'EPS**, le SNEP-FSU reste très majoritaire avec **83,11 %**. Nous gagnons un siège par rapport au scrutin de 2014 et **remportons tous les sièges (9 sur 9)**.



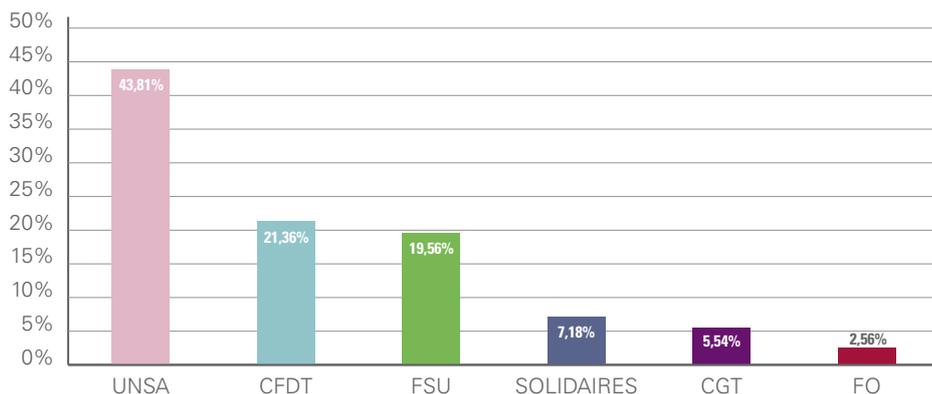
À JEUNESSE ET SPORTS, LA FSU GAGNE UN 3^{ème} SIÈGE AU CTM JS !

Malgré les conditions désastreuses d'organisation du vote par l'administration, un corps électoral en baisse de 558 agents et un nombre de suffrages exprimés en baisse de 485 (le taux de participation passe de 60,55% à 56,14%), la FSU conserve un nombre de voix identique aux précédentes élections de 2014 et 2016 (en valeur absolue) et voit sa représentativité augmenter (+3 points).

Au final, l'UNSA obtient 43,81 % des voix ; elle perd 7,2 points et passe de 9 à 7 sièges. Avec 21,36 %, la CFDT conserve ses 3 sièges. **La FSU obtient 19,56 % des voix, passant de 2 à 3 sièges.** SUD Education (Solidaires JS), qui a vu le jour en 2018, entre au CTM avec 7,18 % des voix et 1 siège. La CGT, avec 5,54 % des voix, conserve 1 siège. FO n'obtient aucun siège au CTM

Avec ce résultat, le SNEP-FSU se voit conforté dans ses orientations pour l'avenir du sport en France et la défense des spécificités Jeunesse et Sports. Le SNEP-FSU remercie l'ensemble des collègues qui ont voté et des militants qui ont œuvré à ce succès.

Le nombre de nouveaux adhérents au SNEP, depuis septembre 2018, est sans conteste un signe positif supplémentaire qui montre que nous sommes sur la bonne voie. Le combat se poursuit, restons mobilisés !



À VENIR... ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2019

La DRH des ministères sociaux ayant été incapable d'organiser les CAP pour les personnels techniques et pédagogiques JS en même temps que les autres scrutins, les élections pour les CAP des PS/CTPS/CEPJ ont été reportées au dernier trimestre 2019.

Concernant le CAP des PTP Sport, EPA-FSU n'ayant pas accepté nos propositions pour faire une liste commune, c'est une liste 100% SNEP-FSU qui sera constituée pour ce scrutin.

Concernant les PTP Jeunesse, nous appelons naturellement tous les syndiqués du SNEP-FSU à convaincre, là où ils se trouvent, leurs collègues CEPJ à voter pour la liste EPA-FSU en décembre 2019, l'objectif étant bien évidemment le renforcement global de la FSU.